

Contre la marginalisation du court métrage

Pro Short est à l'origine d'une pétition et d'une lettre de réclamation, en raison de la suspension au Prix du cinéma suisse 2020 de la catégorie Meilleur court métrage. La réaction de l'OFC ne s'est pas fait attendre.

Par Kathrin Halter



«All Inclusive» de Corina Schwingruber Ilić, lauréate en 2019 dans la catégorie Meilleur court métrage.

C'est un paradoxe : des dizaines de courts métrages sont produits annuellement en Suisse, mais cette année, le processus de sélection pour la catégorie Meilleur court métrage s'est arrêté net. Seules six inscriptions ont été enregistrées, alors qu'un minimum de dix est nécessaire, comme l'Académie du cinéma suisse l'a expliqué à ses membres en décembre dernier.

Pro Short ne compte pas se laisser faire. Dans une lettre à l'OFC, l'association de promotion du court métrage proteste : « La marginalisation du court métrage au sein du Prix du cinéma suisse, telle que prédite par Pro Short, est désormais définitivement réalisée. » Pro Short a lancé une pétition, paraphée depuis par près de 900 personnes. Le groupe était aussi présent aux Journées de Soleure avec des flyers (« Ça pique! ») et un stand d'information à Attisholz, le nouveau lieu de la manifestation.

Pro Short se bat depuis l'introduction du Meilleur film de diplôme pour une refonte des catégories liées au court métrage au sein du Prix du cinéma suisse, ainsi que pour l'élargissement de la liste Succès Festival. Dans sa lettre à l'OFC, l'association affirme que ces revendications n'ont été ni prises en compte ni commentées convenablement par

les autorités. En 2018 déjà, Pro Short avait formulé des critiques, entre autres par un commentaire de Jasmin Basic dans *Cinébulletin*, parce qu'un seul film était nommé dans la catégorie Meilleur film de diplôme.

Elargir la liste Succès Festival

Nous avons demandé à Jela Hasler, membre de la direction de Pro Short et réalisatrice zurichoise, comment la liste Succès Festival pour les courts métrages devrait être adaptée. Pour elle, la principale critique est qu'un court métrage (à la différence d'un long métrage), se qualifie en étant sélectionné dans un festival international ou dans le concours international d'un festival suisse. Dès lors, un court qui gagne dans la sélection nationale d'un festival suisse comme Soleure, Winterthur ou encore Locarno, n'est pas pris en compte – une aberration.

Pro Short propose donc que les gagnant-e-s des compétitions suisses soient aussi qualifié-e-s, ainsi que les films qui participent à au moins deux des trois festivals de la liste. Dans ce cas de figure, les Journées de Soleure réintégreraient cette liste, tout comme le Festival de Locarno – qui en avait été éjecté puisque les films suisses ne sont pas acceptés dans la compétition internationale Pardi di domani.

Reste la question des films de diplôme. Pro Short plaide « pour leur intégration à la catégorie court métrage, ainsi que pour l'inclusion des films d'école qui ne sont pas des films de fin d'études. Car ceux-ci ne peuvent, pour le moment, être nommés pour aucun prix, quel que soit le succès qu'ils remportent. » Actuellement, les films de fin d'études – longs ou courts – s'ils ont été coproduits par une structure indépendante, sont intégrés aux catégories documentaire, fiction, animation ou court métrage. Dans le cas contraire, ils tombent dans la catégorie Meilleur film de diplôme. Pro Short trouve surfaite cette différence entre films « indépendants » et films d'école et plaide pour une remise en question de cette catégorie.

Le 8 janvier dernier, Pro Short a reçu une réponse de l'OFC, annonçant un élargissement de la liste Succès Festival 2021. Cette mesure se veut « compensatoire » au regard du lancement prévu en 2021 de Succès Cinéma pour les longs métrages au sein des festivals suisses. Les festivals dits « European Film Award and Oscar Qualifying » doivent ainsi être mis en avant. C'est exactement ce que voulait Pro Short – qui se tient prêt et armé d'une liste de propositions.

► Texte original: allemand